

Pas de trêve des confiseurs pour le collectif Tavignanu vivu



Malgré les départs en vacances et les mauvaises conditions météorologiques, la salle des fêtes d'Aleria était comble vendredi soir pour la réunion publique du collectif Tavignanu vivu. / PHOTOS STEPHANIE GAMANT

Il ne relâchent pas la pression. Pour les membres du collectif Tavignanu vivu, pas de trêve des confiseurs dans la mobilisation contre le projet de centre d'enfouissement des déchets de Ghjuncaghju. Vendredi soir, ils ont tenu une nouvelle réunion publique à Aleria. Et malgré le début des vacances et les mauvaises conditions météorologiques, la salle des fêtes de Cateraghju était comble.

L'objectif de cette réunion était d'informer la population sur les procédures en cours, sur les avancées du dossier, sur les échéances et les actions à venir.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter un court-métrage de sensibilisation réalisé par les jeunes du collectif et simplement intitulé *Pour que le Tavignanu vive*. Un court échange avec le public était également au menu de cette réunion qui s'est conclue, période de fêtes oblige, par un apéritif. À tour de rôle, quatre porte-parole du collectif, à savoir Alexis Cortinchi, Catherine Bona, Brigitte et Fabio Filippi, se sont exprimés. On a ainsi appris que deux procédures judiciaires étaient en cours. *"Nous avons saisi la cour d'appel de Marseille suite au jugement*

du tribunal administratif de Bastia en date du 3 octobre. Nous avons également entamé une procédure pour demander la suspension du délibéré du tribunal", a expliqué Brigitte Filippi, qui a également annoncé que U Levante entrait dans la procédure en tant qu'association environnementale, une bonne nouvelle pour le collectif. Autre motif de satisfaction rappelé : la délibération de la communauté de communes de l'Oriente, qui s'est prononcée à l'unanimité contre le projet.

Actions dès le début du mois de janvier

Catherine Bona est également revenue sur la fameuse cartographie, élaborée par la Dreal et l'Office de l'environnement, qui classe le site sur une zone "à enjeux environnementaux forts connus".

"Nous avons exprimé notre incompréhension aux services de l'Etat. On nous rétorque que cette carte n'a qu'une valeur de document de travail", a-t-elle expliqué. Le collectif s'interroge également sur la teneur de la réponse - très tardive - de la ministre de la Transition écologique et solidaire. *"Elle se borne à nous rappeler que la situation est très tendue en Corse en matière de déchets*

et qu'aucun élément géotechnique et hydrogéologique ne remet en cause la faisabilité d'un premier phasage du projet". Ce qui n'est pas du tout l'avis de Paul Royal, dont une lettre adressée au collectif a été lue par Fabio Filippi. Dénonçant des expertises *"partiales et mensongères"*, l'ingénieur et géologue a produit une note technique qui sera mise en ligne sur le site de Tavignanu vivu. *"Cette note confirme ce que Paul Royal prévoit depuis qu'il a étudié, à notre demande, le terrain : une catastrophe écologique"*, argumentent les porte-parole.

Conscient que le temps de la justice est long, le collectif demande à chacun de rester mobilisé. Et cela dès les premiers jours de janvier. *"C'est à cette date que devraient être connus les prescriptions et le cahier des charges pour le début des travaux. À ce moment-là, nous aurons besoin du soutien de tous : politiques, riverains, socioprofessionnels."*

Après un court moment d'échange avec le public, qui a exprimé ses inquiétudes, le court-métrage a été présenté. Un petit film qui, par la voix d'un enfant, se veut porteur d'espoir. On peut le visionner à partir de la page Facebook de Tavignanu vivu.

L.V.



Les porte-parole du collectif voulaient informer la population des avancées du dossier et des prochaines échéances.